



Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

ID : 029-212902993-20250410-29299AR1004-AR

AR100425

ARRETE MUNICIPAL

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Route,

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer la circulation routière compte tenu de la Fête du Cheval du dimanche 11 mai 2025 à TREOUERGAT.

ARRETE :

Article 1 : la circulation sera interdite le 11 mai 2025 de 11 h 30 à 12 h, le temps du défilé, du Bourg jusqu'à Croas Nevez.

Article 2 : le sens de circulation sera modifié pendant la durée de la fête, les usagers venant de Plouguin vers la Mairie seront déviés vers la VC 3 dite voie de Kérioual.

Article 3 : le présent arrêté sera :

- transmis à Mr le Sous-Préfet de Brest
- affiché en Mairie
- notifié à la gendarmerie de PLOUDALMEZEAU et au FOYER RURAL de TREOUERGAT, organisateur de la fête.

Fait à Tréouergat, le 10 avril 2025

Le Maire
Reun TREGUER

